

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1836.

DOTATION DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. **DE CHIMAY.**

MESSIEURS,

L'exposé des motifs de la loi de dotation de S. A. R. le comte de Flandres se termine par cette phrase : « Les sentiments d'amour et de respect dont les Chambres et la nation entière sont animées envers l'auguste famille qui préside aux destinées de la Belgique, ne permettent pas au Gouvernement de douter de l'accueil sympathique qui sera fait à cette mesure dans le sein de la Représentation du pays. »

En se ralliant, à l'unanimité, à l'appel fait par le Gouvernement aux sentiments de la Chambre, la section centrale n'est que le fidèle écho de ceux qui se sont manifestés dans toutes les sections. Elle a, en conséquence, l'honneur de vous proposer l'adoption du projet de loi.

Le Rapporteur,
PRINCE DE CHIMAY.

Le Président,
DE LEHAYE.

⁽¹⁾ Projet de loi, n^o 96.

⁽²⁾ La section centrale, présidée par M. DE LEHAYE, était composée de MM. LELIÈVRE, DE MAN D'ATTENRODE, DE CHIMAY, DE LA COSTE, T^r KINT DE NAEYER et VAN OVERLOOP.
